

ASSEMBLÉE NATIONALE
17 novembre 2021

PLFSS 2022 - (N° 4685)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS251

présenté par
M. Mesnier

ARTICLE 54

Supprimer les alinéas 2 à 28.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rétablissement de la rédaction de l'Assemblée nationale.